

Nous jouissons, dans notre pays, d'abondantes richesses qui se multiplient d'année en année, et au lieu de les distribuer parmi les classes laborieuses, on préfère taxer la pauvreté.

(Traduction)

**M. Saltsman:** Monsieur le président, l'article modifié prévoit une pension de \$75 par mois. D'après notre parti, elle devrait être de \$100 par mois. Tel est mon propos. D'abord, je saisis l'occasion d'approuver les dispositions qui, dans le régime, établissent les prestations d'après le revenu. On l'a dit ici même, le régime est lourd de conséquences et a une importance historique. Ce n'est toutefois qu'un demi-programme, qu'il faut compléter en accordant \$100 par mois dès l'âge de 65 ans.

Comme c'est la première chance que j'ai de m'adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, avant d'aborder les autres questions, j'aimerais remercier l'honorable représentante et son ministre de l'excellente attention qu'ils accordent aux problèmes de ma circonscription. Mes commentants sont certes reconnaissants de la manière efficace dont elle s'en est occupée.

Or, ceci dit... (Exclamations). On apprend vite ici. Le ministre a déclaré l'autre jour que le régime actuel était à la fois juste et pratique. Je prétends qu'il ne sera ni juste ni pratique pour un large secteur de la population canadienne, à moins qu'il n'accorde \$100 par mois à 65 ans. Il sera injuste pour les personnes âgées de la génération actuelle que nous oublions peut-être en faisant des projets pour un lointain avenir.

Cette génération a vraisemblablement fourni plus d'efforts que jamais il n'en sera demandé aux autres générations de Canadiens. Elle a survécu à deux guerres. Je n'essaie pas de faire appel aux sentiments. Il ne s'agit pas de cela. Je signale simplement que cette génération a connu les pires conditions économiques des temps modernes. C'est cette génération qui a versé les impôts nécessaires à la création de l'équipement social que possède maintenant le Canada. C'est cette génération qui a financé notre prospérité actuelle, nos routes, nos hôpitaux et nos écoles. Elle a contribué au financement des services municipaux.

Comme je faisais partie récemment d'un conseil municipal, je peux dire—je suis certain que tous les honorables députés le savent aussi—qu'il y a beaucoup de gens qui, après avoir épargné toute leur vie pour devenir propriétaire de leur propre maison, s'aper-

çoivent maintenant qu'il leur est presque impossible de payer les frais qui en découlent. Ces gens demandent alors au conseil municipal de trouver un moyen de réduire les impôts fonciers afin qu'ils puissent garder une chose qu'ils ont travaillé toute leur vie pour acquérir. Nous savons tous que les conseils municipaux ne peuvent agir ainsi; ils ne peuvent réduire les impôts de celui-ci et non de celui-là. En outre, ce genre d'impôts est nécessaire pour fournir les services essentiels.

Alors que j'étais membre d'un conseil municipal, je connaissais ce problème, et je ne l'ai pas oublié. On ne peut le régler qu'à cet échelon; voilà pourquoi je prie le gouvernement d'appuyer la recommandation de porter à \$100 la pension mensuelle, car elle est la seule façon d'aider nos citoyens âgés. J'estime que c'est notre responsabilité.

Je veux aussi signaler que, à mon avis, les jeunes Canadiens ne sauraient accepter ce bill en bonne conscience. Nous entendons beaucoup parler d'hypothèque sur notre avenir, mais je ne crois pas que ce soient les jeunes qui contractent cette hypothèque. Ce sont les personnes âgées qui le font dans l'intérêt des jeunes. Les jeunes doivent quelque chose, je pense, à la présente génération, et s'il nous faut hausser les impôts, faisons-le pour faire face à ces dépenses. Nous avons des obligations profondes et immuables envers les Canadiens plus âgés.

Je ne crois pas non plus que les dispositions du bill soient justes envers l'économie. A cet égard, j'espère que le ministre du Revenu national m'excusera si je semble présomptueux—présomption que seuls les députés plus jeunes éprouvent—mais j'aimerais lui faire une proposition sur la manière de recueillir ce magnifique montant de 820 millions de dollars dont il parle si allègrement. A mon avis, à moins que nous ne soyons disposés à investir de l'argent dans le secteur consommation de l'économie, alors que nous retirons près d'un milliard de dollars par année de la Caisse de pensions du Canada pour fins d'immobilisations, de graves difficultés nous confronteront. L'économie aura besoin des deniers du consommateur. Nous n'obtiendrons pas ces deniers du consommateur en retirant près d'un milliard de dollars par année pour fins d'immobilisations, quelle que soit la valeur de l'équipement social. Le gouvernement doit admettre que la consommation doit être maintenue. A moins que nous ne soyons disposés à assurer au consommateur un revenu plus considérable et la justice sociale, ce régime de pensions du Canada ne sera nullement pratique ou juste.